



REXER, c'est capitaliser aujourd'hui les acquis des projets innovants et complexes pour progresser en continu sur les réalisations de demain

■ REXER : Qu'est-ce qu'on y gagne ?

- **Répondre mieux aux nouvelles exigences des projets : gain de productivité, financements complexes, réduction des délais de réalisation, PPP, respect des budgets initiaux, etc.**
- **Progresser en continu** dans le management des projets complexes et/ou innovants : corriger (en cours de projet), identifier les pratiques (en fin de projet) et faire monter les équipes en compétences.
- **Identifier les expertises techniques et les points d'amélioration** : augmenter la culture du résultat sur projet.
- **Capitaliser les connaissances** : avoir la mémoire projets; ne pas réinventer la « roue », ne pas reproduire les mêmes erreurs, ne pas perdre des expériences avec le départ d'un collaborateur.
- **Echanger les connaissances** : permettre la circulation et le partage des connaissances, par exemple entre les expertises projets seniors et juniors : référentiels métiers...

■ Quels types de projet REXER ?

- **Les projets complexes d'infrastructures de transports** (projets ferroviaires, routiers, tramways, TCSP, aéroports, ports, etc.) **et d'aménagements urbains.**
- **Les projets qui génèrent une nouvelle organisation interne des services.**
- **Les projets réalisés en consortium, etc.**

■ Quels éléments de projets REXER ?

Toutes les dimensions du management de projet et tous les aspects techniques d'un projet peuvent faire l'objet d'un REX, par exemple :

- l'organisation de la MOA, de la MOE, des interfaces,
- la planification et la gestion des délais,
- la gestion financière et comptable,
- le reporting/ les Comités de Suivi et de Pilotage,
- la communication de projet et la concertation,
- le foncier, la gestion des informations, des modifications,
- l'analyse et les revues des risques,
- la gestion, les aspects environnementaux et liés au développement durable,
- la gestion des réseaux,
- les contraintes d'exploitation,
- la sécurité de l'ouvrage (tunnels, homologation, etc.), des chantiers,
- la réception de l'ouvrage,
- l'organisation des entreprises travaux,
- la contractualisation,
- les aspects réglementaires, législatifs et contentieux,
- la fonction achat, etc.

QUELQUES EXEMPLES DE LIVRABLES :

- Les outils utilisés, et à transmettre aux prochaines équipes projets sur des projets comparables (outils de suivi des acquisitions foncières, de réalisation des immobilisations, de planification de la gestion des approvisionnements chantier, de communication de projet auprès des riverains, etc.).
- Une cartographie des risques.
- Les bonnes pratiques durables notamment en matière de respect de l'environnement.
- Liste de points à améliorer en matière de contractualisation.



COMMENT REXER ? Principales étapes de la démarche

1

• **Définition du cadre du REX** : cibler les enjeux, les besoins et les thèmes à aborder dans le REX. Identifier les personnes ressources (experts et membres de l'équipe projet, entreprises prestataires...) – Cette première étape est déterminante.

2

• **Conduite des opérations de recueil et d'enrichissement** : entretiens individuels ou collectifs, groupes de travail restreints ou élargis, questionnaires soumis à l'ensemble des parties prenantes, séminaire de REX, groupes métiers de construction des points de progrès...

3

• **Formalisation (par les consultants) des données recueillies** : production de documents synthétiques et opérationnels comprenant outils, bonnes pratiques, axes de progrès, recommandations...

4

• **Validation** par les personnes interviewées.

5

• **Diffusion** : conception et mise en œuvre des actions de communication auprès des futurs utilisateurs, des clients pour qu'ils s'approprient le REX (animation de séances de diffusion, assistance à la mise au point d'un outil de diffusion efficace du REX, etc.).

Nos clients témoignent :

Mme BERNEDE, Responsable des projets de Couverture du Boulevard Périphérique à la Ville de Paris :

"le REX constitue un socle de connaissances pour les prochains projets de couvertures (Vanves, Termes Champerret, etc.). Nous avons identifié les points forts et les points de progrès pour les prochaines opérations qui seront optimisées au regard de ces retours d'expérience"

"Cette démarche de REX a permis de traduire les leçons/ enseignements issus de l'expérience de conventionnement, de communiquer et de partager ces éléments. Une attention particulière a été apportée au format des livrables, en vue de faciliter la lecture et l'appropriation des documents par tous".

M. TRANNOY, Directeur de l'Opération de la Ligne à Grande Vitesse Est Européenne :

"Sur ce premier projet de LGV mené par RFF en maîtrise d'ouvrage directe, la formalisation du retour d'expérience nous a permis d'une part, de mieux identifier les difficultés rencontrées, en vue de trouver à l'avenir les solutions adaptées plus en amont, et d'autre part, de faire ressortir puis de développer les bonnes pratiques à pérenniser. Toute l'équipe de la maîtrise d'ouvrage LGV EE a été mobilisée (40 personnes lors de 111 réunions et entretiens), dans le but de communiquer en interne sur les différentes pratiques LGV, de diffuser ses savoir-faire, et de formuler un certain nombre de conseils et de recommandations opérationnels justifiés et contextualisés."

Références

MAIRIE DE PARIS

- Réalisation d'un REX à la fin de la première Couverture du Boulevard Périphérique (secteur Lilas)



- Réalisation d'un REX sur la LGV EE (Ligne à Grande Vitesse Est Européenne)



- Réalisation d'un REX suite à une mission d'assistance à caractère juridique, financier et stratégique relative aux conventions de transports régionaux (convention TER)



- Réalisation d'un REX sur le déroulement du projet de mise en place des équipements des tunnels du réseau 2003-2008

Pourquoi choisir EGIS CONSEIL ?

- **Une méthodologie** éprouvée depuis 5 ans de recueil et de formalisation de connaissances.
- Des consultants formés aux techniques de recueils de connaissances tant techniques qu'organisationnelles.
- Un investissement interne du groupe Egis sur ces démarches.
- **Une connaissance des métiers** de la MOA, des MOE, des métiers de l'ingénierie, du montage et du pilotage de projet.
- **Une expérience** de la mise en œuvre de REX auprès des porteurs de projets.

VOS INTERLOCUTEURS SUR VOS PROJETS

- **Valérie NAHON FORGETTE** valerie.nahon-forgette@egis.fr - Tél. : 01 30 48 22 60
- **Michel DURET** michel.duret@egis.fr - Tél. : 01 30 48 22 64